

Attestation sur l'honneur / expérience professionnelle agricole

Je soussigné(e) _____ atteste sur l'honneur justifier de l'expérience professionnelle agricole mentionnée au 3° du I de l'article L.331-2 du code rural et de la pêche maritime, nécessaire à l'opération envisagée et telle que définie à l'article R.331-1 du même code, à savoir cinq ans minimum d'expérience professionnelle acquise sur une surface égale au tiers de la surface agricole utile régionale moyenne (soit 19,7), en qualité d'exploitant, d'aide familiale, d'associé exploitant, de salarié d'exploitation agricole ou de collaborateur d'exploitation au sens de l'article L. 321-5. La durée d'expérience professionnelle a été acquise au cours des quinze années précédant la date effective de l'opération en cause.

Fait à _____, le ___/___/_____

Signature